Promoteurs Constructeurs Genevois

Une nouvelle présidente

L'Association des promoteurs constructeurs genevois (APCG) annonce l'élection de Valentine Pillet à sa présidence. Elle succède à Romain Lavizzari, qui demeure membre actif du Comité, et sera accompagnée par Alix Barbier-Mueller, nommée à la vice-présidence.

APCG

Valentine Pillet.

Vice-présidente de l'APCG depuis 2023, Valentine Pillet a été élue à l'unanimité par le Comité. Forte de plusieurs années d'expérience au sein de l'entreprise familiale Pillet SA et co-fondatrice du bureau d'architecture Typology, elle est titulaire d'un Master d'architecture de l'ETH Zurich et d'un Master en immobilier de l'Institut d'Etudes Immobilières (IEI). Parallèlement, elle siège à la Commission d'architecture du canton de Genève depuis 2024. Elle est déléguée de cette dernière au sein de la Commission d'urbanisme.

Dans ses nouvelles attributions, Valentine Pillet entend préserver et enrichir la dynamique de dialogue instaurée par son prédécesseur: «Le promoteur n'intervient pas seulement pour produire du logement: il porte un projet global, capable de créer de la valeur, qu'elle soit architecturale, sociale ou économique. Mon rôle à l'APCG est de soutenir cette approche plus transversale, ouverte, où les enjeux de durabilité, de cohésion et d'urbanité sont pris en compte le plus en amont possible», déclare-t-elle.
Le Comité de l'APCG a également élu Alix Barbier-Mueller, administratrice-déléguée chez Pilet & Renaud, au poste de vice-présidente. ■

FRANÇOIS BERSET

GROS PLAN

L'APCG, acteur incontournable

L'Association des promoteurs constructeurs Genevois (APCG) a été fondée en 1989 et compte à ce jour près de 40 membres exerçant en tant que promoteurs, développeurs et/ou constructeurs immobiliers. L'Association représente une part prépondérante des projets de construction menés par le secteur privé dans le canton de Genève, notamment en zone de développement.

L'APCG a plusieurs missions:

- Représenter et défendre les intérêts de ses membres
- Participer à un développement qualitatif et durable du territoire
- Se positionner comme interlocuteur de référence sur les questions relatives à l'aménagement du territoire
- Veiller au respect de la déontologie

L'APCG est particulièrement attentive à ce que ses membres exercent leur activité de manière conforme à l'éthique professionnelle, dans le respect des prescriptions légales, dans l'intérêt général et avec le souci de sauvegarder les intérêts des tiers avec lesquels ils sont en relation.
Son secrétariat traite les affaires courantes de l'Association et maintient les bonnes relations nécessaires avec les autorités, les partenaires économiques et les associations professionnelles. En outre, les différentes Commissions constituées se chargent des dossiers spécifiques et permettent d'entretenir des relations étroites avec les autorités et institutions concernées.

le déménagement en douceur

Devis gratuit
BALESTRAFIC
Certifié Charte Qualité AGED
Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch